



ARRIVÉ

02 JUL. 2019

OBJET : demande de report de sujets présentés pour avis en CT

CABINET

Monsieur le Président,

Lettre ouverte

Il est prévu lors du Comité Technique du jeudi 4 juillet 2019, la présentation pour AVIS d'un rapport de réorganisation d'une partie de la DGA SH à effectif constant et sans ouverture de poste à mobilité.

Après avoir fait part de notre étonnement, de cette précipitation, lors de la première commission de travail du mardi 25 juin, avant même d'avoir connaissance des constats et des conclusions de l'audit des fonctions RH et de la Mission d'information et d'Evaluation, pour lesquels les organisations syndicales ont été auditionnées, nous avons alors demandé à l'administration qu'un rapport digne de ce nom nous soit remis pour vendredi 29 juin au soir.

Force est de constater, que Vendredi nous n'avons toujours pas reçu d'éléments complémentaires et en particulier :

- **Aucun bilan de la réorganisation avec indicateur évaluation,**
- **Aucun état des dysfonctionnements actuels constatés et éventuellement des missions remplies conformément aux attendus de l'administration,**
- **Aucun organigramme précis de la réalité actuelle de l'organisation de la SH dans sa globalité,**
- **Aucun état des postes impactés par cette nouvelle réorganisation proposée au CT du 4 juillet qui seraient ouverts à la mobilité,**
- **Aucun calendrier phasé de cette réorganisation.**

En l'absence de ces éléments techniques indispensables et de réponses à nos questions déjà soulevées lors des étapes de la réorganisation de 2017-2018 qui nous ont conduits à la situation que nous subissons tous aujourd'hui, nos 3 organisations syndicales ont demandé le report de ce rapport à l'occasion de la 2^{ème} commission de travail du 1^{er} juillet.

Nous n'avons pas été entendus lors de la réorganisation de 2017, nous ne souhaitons pas que les réajustements proposés reproduisent de nouveaux dysfonctionnements qui ont conduit à un état de santé de la collectivité des plus alarmants (surmenage, stress, insécurité).

Par ailleurs, nous souhaitons que soit également abordée la situation du service MAE toujours sinistré.

S'agissant du rapport « *Prise en compte du temps de travail lors des déplacements et précision du système des astreintes hors DGAPID* », celui-ci ne peut être traité en l'état. Nous avons également demandé sa réécriture concernant les astreintes avec prise en compte des astreintes DGAPID et le report concernant la question du « *temps de travail lors des déplacements* » urgente et non débattue.

Nous dénonçons l'absence de respect du règlement adopté en début d'année qui transforme le dialogue social en simulacre tant dans les commissions de travail que dans les instances paritaires (Comité Technique, CHSCT, CAP).

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Juana ETCHEGOIN

Secrétaire générale CFDT

Sandra PEREIRA-OSTANEL

Secrétaire générale CGT

Loïc L'HOSTIS

Secrétaire général SUD